



Cesla Amarelle
Conseillère d'Etat
Cheffe du Département de
la formation, de la jeunesse
et de la culture

Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Comité de
SUD-SVmep
Case postale 1397
1001 Lausanne

Lausanne, le 21 octobre 2019

Pétition des maîtres.ses du professionnel I et II

Monsieur le Président,
Madame et Messieurs les membres du Comité,

J'ai bien pris connaissance de la pétition citée sous référence que vous avez remise, munie de 780 signatures, par l'intermédiaire de la délégation départementale qui vous a reçus le 9 octobre 2019.

Cette demande retient toute mon attention et fait d'ores et déjà l'objet d'un examen approfondi par les responsables du Secrétariat général du département et de la DGEP.

La problématique est complexe et requiert la sollicitation de plusieurs spécialistes tant du département qu'au sein de l'Etat. Dans le but de clarifier vos attentes, je peux déjà vous proposer une première rencontre avec Mesdames Suzanne Peters, Directrice adjointe à la DGEP et Anne-Pascale Théoduloz Melly, Directrice RH départementale comme cela vous a été proposé lors de la remise des signatures.

Le mardi 29 octobre 2019, à 10h15, rue de la Barre 8, salle 600

Dans l'intervalle, je vous prie de croire, Monsieur le Président, Madame et Messieurs les membres du Comité, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Cesla Amarelle

Copie

- M. Lionel Eperon, Directeur général DGEP
- Mme Suzanne Peters, Directrice adjointe DGEP
- Mme Anne-Pascale Théoduloz-Melly, Directrice RH DFJC
- M. Jacques Grossrieder, Secrétaire général DFJC